

Rapport du Rapporteur spécial sur le droit à l'éducation

Le Rapporteur spécial examine les partenariats public-privé dans le domaine de l'éducation, indissociables de l'expansion rapide de la privatisation. Il souligne leurs incidences sur le droit à l'éducation et les principes de justice sociale et d'équité. Enfin, il propose une série de recommandations en vue d'élaborer un cadre réglementaire efficace, ainsi que des stratégies pour la mise en œuvre de partenariats public-privé dans le domaine de l'éducation, conformément aux obligations qui incombent aux États concernant le droit à l'éducation, énoncées dans les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, et eu égard à la nécessité de protéger l'éducation en tant que bien public.

[UN GA 70 SR Education Report Fr](#)